

# Projet éducatif

École

Saint-Bonaventure

2019-2022

# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement
  6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
  - Plan d'action-texte explicatif.
  - Transmission et diffusion du projet éducatif
  - Reddition de compte du projet éducatif

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres. (enseignants, professionnels, soutien, direction)
- Les parents ont été consulté par un sondage en ligne
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consulté lors des réunions prévues au calendrier annuel
- Une représentante de la communauté siège sur le Conseil d'établissement

### 5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement

#### 1.1 Caractéristiques générales de notre milieu

- L'école Saint-Bonaventure accueille les élèves de la maternelle à la 6<sup>ième</sup> année.
- Nous avons également un groupe parenfant dans notre établissement.
- Notre territoire est situé en milieu rural. Presque la totalité de notre clientèle vient à l'école en autobus ou sont transportés par leurs parents au service de garde. Très peu d'élèves restent à proximité et peuvent se permettre de voyager à pied jusqu'à l'école.
- Notre clientèle est dans milieu rural favorisé. Notre indice du seuil de faible revenu est de 1/10 et notre indice de défavorisation est de 7/10.

#### 1.2 Caractéristiques et répartition de notre clientèle (au 30 sept. 2018)

<b>Clientèle</b>	<b>112 élèves 9 élèves (parenfant) Pour 79 familles</b>	<b>79 aînés</b>	
<b>Indice de défavorisation de l'école (IMSE)</b>	<b>7 / 10</b>	<b>Indice du seuil de faible revenu</b>	<b>1 / 10</b>

#### Répartition des groupes :

- 1 groupe de préscolaire
- 1 groupe de 1<sup>re</sup> année
- 1 groupe de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année
- 1 groupe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année
- 1 groupe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année
- 1 groupe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année
- 1 groupe de parenfant\*

\* Annexe 1 (tableau détaillé de la répartition de la clientèle)

### 1.3 Nos services

Trois enseignant(e)s spécialistes dispensent les cours d'**art dramatique, d'éducation physique et d'anglais**.

Nous offrons des services de **psychoéducation** à l'école à raison de 2 journées par semaine. Une partie est grâce à la mesure partir du bon pied en première année octroyée par le MÉES.

**L'orthophonie et la psychologie** sont centralisés au Centre St-Frédéric, siège social de notre Commission scolaire.

Quant au service **d'orthopédagogie**, l'orthopédagogue est présente à raison de 3 journées par semaine. De plus, nous bénéficions d'une journée de plus grâce à la mesure partir du bon pied en première année octroyée par le MÉES.

Deux **techniciennes en éducation spécialisée** donnent du soutien en classe. Elles viennent soutenir les élèves dans leurs apprentissages et leur comportement.

Le **service de garde** de l'école Saint-Bonaventure accueille des élèves au statut régulier et sporadique.

L'école offre également le service dîneur pour une partie de sa clientèle.

Nous avons un **service de traiteur** pour offrir des repas chauds le midi à raison de 2 fois/semaine.

\*Annexe 1

### 5.4 Services externes offerts dans la communauté

Le CIUSS nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

L'OPP (organisation de participation des parents) est très présente dans notre milieu et permet d'enrichir grandement les activités offertes aux élèves.

Le restaurant Matis, situé dans le village, offre des repas chauds 2 fois par semaine à nos élèves.

### 5.5 Situation financière de notre école

Notre budget est en équilibre et dégage des surplus grâce à notre service de garde. Ces surplus sont utilisés pour nos installations et le service à nos élèves.

L'école a la chance pendant l'année de recevoir des dons monétaires de certaines organisations du milieu ou des dons à titre personnel.

Certains montants proviennent aussi de différentes demandes de subvention.

Il y a aussi tout au long de l'année la collecte de cannettes en collaboration avec le dépanneur de la municipalité.

À chaque année, plusieurs mesures accordées par le MÉES nous permettent d'augmenter les différents services à nos élèves. À titre d'exemples : aide individualisée, initiatives aux établissement, partir du bon pied pour les élèves de maternelle et première année ainsi que coup de pouce pour les élèves de la 2<sup>ième</sup> à la 6<sup>ième</sup> année ne sont que quelques exemples.

## **5.6 Parc informatique**

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que d'un ordinateur portable au minimum. Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, plusieurs ordinateurs portables sont utilisés par nos élèves ayant des mesures d'aide.

Nous avons aussi des IPAD dans chacune de nos classes qui sont utilisés pour les apprentissages avec les élèves.

Cette année (18-19), nous avons également acheté du nouveau matériel technologique (robots et 10 IPADS) pour favoriser les apprentissages chez nos élèves.

## **5.7 Bilan des actions porteuses de notre milieu**

L'implantation de l'enseignement explicite et du RAI (Réponse à l'intervention) depuis quelques années à tous les cycles favorise l'augmentation de résultats pour nos élèves.

Certains dispositifs en lecture sont utilisés dans les classes et contribuent à l'amélioration de la réussite de nos élèves. La lecture interactive, la lecture guidée et lire à 2 font partie de ces dispositifs.

Les chantiers pédagogiques des dernières années accompagnés par les conseillères pédagogiques ont permis d'homogénéiser certaines pratiques. (Ex : calendrier des stratégies en lecture, référentiels visuels utilisés et façon de nommer les stratégies). D'ailleurs, d'autres chantiers se tiennent chaque année pour améliorer les pratiques pédagogiques. (Ex : formation sur l'évaluation en français et mathématiques, atelier sur la lecture, formation sur l'évaluation en mathématique et grille de correction etc.). Les approches collaboratives sont présentes et valorisées dans le milieu entre les enseignants.

L'orthopédagogue est en mesure de se concentrer davantage sur les niveaux 2 et 3 d'intervention (principalement en lecture et écriture) auprès des élèves en difficulté. Car les mesures universelles du niveau 1 sont bien implantées dans les classes par les titulaires.

Avec la mesure « Aide individualisée », un certain nombre d'heures TES s'ajoute en cours d'année pour venir en aide aux élèves qui nécessitent plus de soutien dans les apprentissages.

Depuis 2017-2018, la mesure du MÉES « Partir du bon pied en 1<sup>re</sup> année » a permis d'ajouter des ressources afin de soutenir nos élèves. Cet ajout vient soutenir d'avantage les élèves à risque en classe ou en sous-groupe. Cette ressource se poursuit encore en 2018-2019 dans notre milieu.

Depuis 2017-18, la mesure du MÉES « Partir du bon pied au préscolaire » a permis d'ajouter une ressource TES afin d'apporter du soutien aux élèves. Cette ressource est de 7 h par semaine. Elle se poursuit en 2018-2019 dans notre milieu.

Initiatives aux établissements : Cette mesure peut être utilisée dans notre milieu pour différentes choses (perfectionnement du personnel, matériel pédagogique, libération etc.).

L'implantation des classes flexibles est en cours depuis quelques années déjà. En plus de favoriser et motiver les élèves, on remarque un climat plus propice pour l'apprentissage en général. Ce type de classe permet aux titulaires de dégager du temps pour travailler davantage avec les jeunes en difficulté en sous-groupe.

L'atelier Fluppy est dispensé depuis 2017-2018 à nos élèves du préscolaire. La psychoéducatrice assure l'animation et le suivi de l'atelier. Ce programme vise à développer les habiletés sociales chez nos élèves.

Le système SCP est mis en place depuis plus de 5 ans. Ce système vise à encourager les comportements positifs dans notre milieu et par le fait même diminuer la gestion de comportement.

Le programme L'Allié est implanté en 5<sup>e</sup> année depuis 4 ans. C'est la psychoéducatrice qui est en charge de l'animation et du suivi. Ceci a diminué les interventions pour la gestion des conflits au 3<sup>e</sup> cycle.

Ces trois dernières actions énumérées ci-haut permettent vraiment de favoriser de bonnes habiletés sociales chez nos jeunes.

Notre école est très active et ceci vient créer un fort sentiment d'appartenance. À titre d'exemples : 2 équipes de Basketball (féminin et masculin), une équipe de Deck Hockey, jusqu'à 9 midis sport organisés pour nos jeunes, grande sortie vélo en juin pour toute l'école, cours de tennis, sortie Crossfit, la grande récréation avec la collaboration des parents, club de course à chaque printemps s'organise (préparation à la Course Des Chênes toi) etc.

Suite au sondage aux parents, on remarque qu'ils apprécient particulièrement notre milieu pour différentes raisons. À titre d'exemples : communication facilitante avec le personnel, facilité de suivre le cheminement de notre enfant, l'engagement du personnel, son dynamisme et sa

disponibilité, petit milieu, dynamique et sécuritaire, de bonnes ressources sont disponibles et l'encadrement très adéquat, leur enfant se sentent bien dans leur milieu etc.

Suite au sondage à notre personnel, on relève plusieurs points positifs dans notre école. Les enseignants se sentent d'abord bien outiller avec les différents outils technologiques en général. Ces outils contribuent aux différents apprentissages et soutiennent nos élèves avec des besoins particuliers. Le sondage nous révèle que notre personnel connaît de façon générale les caractéristiques des élèves EHDAA.

## 5.8 Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu

### **Nos élèves à risque**

On remarque une certaine augmentation de nos élèves en difficultés d'apprentissage ayant des mesures d'aide en lecture et écriture. En 2017-2018, nous avons 24 élèves comparativement à 16 élèves en 2015-2016. Des mesures adaptatives sont mises en place pour pallier à leurs difficultés via un plan d'intervention.

Moins de 5% de notre clientèle ont un diagnostic EHDAA. Ceux-ci ont des mesures adaptatives personnalisées via leur plan d'intervention.

Maintenant si nous regardons l'ensemble de notre clientèle scolaire, on remarque que plusieurs ont besoin de mesures personnalisées via un PI.

- Au 1<sup>er</sup> cycle, en 2015-2016, nous avons 11.3% de nos élèves qui nécessitaient un plan d'intervention avec des mesures personnalisées. En 2017-2018, ce pourcentage a augmenté à 28%
- Au 2<sup>e</sup> cycle, en 2015-2016, nous avons 21% de nos élèves qui nécessitaient un plan d'intervention. En 2017-2018, ce pourcentage a augmenté à 33.3%.
- Au 3<sup>e</sup> cycle, en 2015-2016, plus de 28% de nos élèves avaient un plan d'intervention. En 2017-2018, ce pourcentage a augmenté à 44.4%.

Note : Il faut mentionner que plusieurs de nos élèves à partir du 2<sup>e</sup> cycle doivent utiliser un ordinateur comme mesure d'adaptation en lecture et écriture.

\*Annexe 2

### **Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire**

En 2015-2016, nous avons 10% de nos élèves qui se retrouvaient au secondaire avec un an de retard. En 2016-2017, aucun élève. Mais en 2017-2018, il y a eu un bon de 25%. Ce qui est significatif.

\* Annexe 2



### **Nos résultats aux épreuves –vs CS**

Depuis 2015-2016, nos résultats aux épreuves CS et MÉES éprouvent certaines difficultés (certaines années/certaines compétences/certains cycles) à se rapprocher des résultats de la Commission scolaire. En 2017-2018, l'écart est à plus de 5% avec la CS dans les compétences suivantes : en lecture pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, en écriture pour le 2<sup>e</sup> cycle, en résoudre et raisonner pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. On remarque que le 3<sup>e</sup> cycle est préoccupant dans 3 compétences sur 4. Il s'agit pour nous d'un enjeu important pour notre milieu.

\* Annexe 3.

### **Écart de nos résultats aux épreuves –vs- au bilan**

On retrouve des écarts très importants entre nos résultats aux épreuves et les résultats au bilan dans presque tous les niveaux et compétences. En 2017-2018, l'écart en lecture au 1<sup>er</sup> cycle est de 10.5%, au 2<sup>ième</sup> cycle de 19.1% et au 3<sup>ième</sup> cycle de 25%. Pour l'écriture nous sommes à 5.2% au premier cycle et 19% au 2<sup>ième</sup> cycle. Pour nos deux compétences en mathématiques, nous avons un écart de 50% au 3<sup>ième</sup> cycle en raisonner. Finalement en résoudre, l'écart est de 5.3% au 1<sup>er</sup> cycle, 33.6% au 2<sup>ième</sup> cycle et 62.5% au 3<sup>ième</sup> cycle. Il s'agit pour nous d'une zone importante de vulnérabilité principalement en lecture et résoudre.

\*Annexe 4.

### **Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles**

En 2017-2018, nos garçons éprouvent un peu plus de difficulté en lecture au 3<sup>ième</sup> cycle avec un écart de 6.7% par rapport aux filles. On remarque aussi des difficultés chez les garçons en mathématiques en résoudre pour le 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycle avec un pourcentage de 19.2% et 46.7%. Finalement le 3<sup>ième</sup> cycle en raisonner est à 6.7%. Il s'agit d'une zone vulnérable pour notre établissement car la Commission scolaire souhaite réduire l'écart à 6.1%

\*Annexe 5

### **Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention**

On remarque un écart important entre les élèves avec plan et ceux sans plan en lecture au 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycles avec des taux respectifs de 34.6% et 60%. En écriture au 2<sup>ième</sup> cycle il se situe à 42.3%. En mathématique en résoudre pour les élèves de 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycle on retrouve un taux respectif de 39.4% et 100%. Finalement, la compétence raisonner pour le 3<sup>ième</sup> cycle avec un total de 46.7%. Donc il s'agit également d'une zone de vulnérabilité.

- Annexe 6

## 5.9 Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu

- Nous avons aussi relevé certaines préoccupations pour les gens du milieu à travers nos sondages. À titre d'exemples : continuer à outiller nos jeunes sur les habiletés sociales, freiner l'exode de nos élèves vers des programmes particuliers, amélioration des infrastructure interne et externe, avoir accès rapidement aux résultats de son enfant sur le portail.
- Un souci particulier est porté à l'intérêt de la lecture pour tous en particulier chez les garçons. Le défi est de trouver des lectures qui suscitent l'intérêt chez les garçons.
- Le dépistage précoce chez nos élèves demeure une préoccupation de tous.
- Les enseignants de leur côté souhaitent être mieux outillés par le biais de formation afin d'aider encore mieux les jeunes à besoin particulier (EHDAA). Ils sont également préoccupés par l'organisation du temps, le manque des ressources afin d'offrir les meilleures conditions pour les apprentissages chez les élèves en général.
- Il y a aussi une préoccupation du milieu au sujet de l'exode de nos élèves de 5<sup>ème</sup> année. Plus de 40% quittent pour un programme particulier et généralement pour l'anglais intensif.
- On remarque aussi un besoin tant pour nos parents que le personnel de continuer à faire bouger nos élèves au quotidien. On retrouve déjà 66 minutes d'activités par jour. Plusieurs activités au quotidien sont faites dans notre milieu. (ex : éducation physique, midi-sport, récréations structurées etc.) Combiner à l'importance des saines habitudes de vie (ex : collation santé, jardinages, composte etc.)
- S'assurer de continuer d'offrir un milieu de vie sécuritaire, accueillant et stimulant dans notre école. En poursuivant l'application de nos moyens afin que les jeunes développent de bonnes habiletés sociales.

## 6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement			x La lecture est une zone de vulnérabilité sur les 3 cycles
L'importance de l'intervention précoce	x		
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités	x		
La réussite des garçons			X En résoudre au 2 <sup>e</sup> cycle. Et dans les compétences lecture résoudre et raisonner au 3 <sup>e</sup> cycle
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail	x		
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)	x		
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)	x		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	x		

Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.		X améliorer ma réussite va contribuer à la qualification des moins de 20 ans.	
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			X Lecture 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> cycles Écriture 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles Raisonner 3 <sup>e</sup> cycle Résoudre 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> cycles Cependant les compétences lecture et résoudre seront privilégiées dans notre projet éducatif 19-22
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.			X Chez les garçons en lecture 3 <sup>e</sup> cycle, résoudre 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles, Raisonner au 3 <sup>ème</sup> cycle Avec Plan d'intervention Lecture 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles, écriture 2 <sup>e</sup> cycle, résoudre 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle et raisonner au 3 <sup>e</sup> cycle.
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année du primaire			X 76.2% en 2017-2018
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.			X 25% en 2017-2018
Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.			X Exode de notre clientèle de 5 <sup>ème</sup> année vers les programmes particuliers dont l'anglais intensif plus de 40%
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	X		

## 7. Enjeux

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 3 enjeux qui sont en cohérence avec les enjeux retenus par notre Commission scolaire :

- L'écart de nos résultats aux épreuves-vs-au bilan en mathématique. Nos résultats démontrent que l'écart doit être réduite en mathématique résoudre.
- L'écart de nos résultats aux épreuves –vs- au bilan en lecture. Nos résultats démontrent que nous devons réduire cet écart en français lecture dans nos 3 cycles.
- Nous voulons également diminuer l'exode de nos élèves qui quittent vers un programme particulier principalement en Anglais intensif. Nous croyons qu'en offrant le programme dans notre école ceci va diminuer l'exode et augmenter nos résultats par le fait même.

## 8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Voir tableau des orientations, objectifs, indicateurs et cibles.

## 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la Commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte des nouvelles orientations indiquées par le ministre ou des changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

# **Enjeux et orientations**

Enjeu et orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle 2017-2018	Cohérence avec le PEVR
<p>Enjeu : La réussite en mathématique.</p> <p>Orientation : Rehausser la réussite en mathématique</p>	D'ici 2022, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour la compétence résoudre des élèves du 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle.	L'écart entre le taux de réussite au bilan et à l'épreuve pour la compétence résoudre.	Augmentation du taux de réussite à l'épreuve pour la compétence résoudre.	Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au bilan pour la compétence résoudre. 1 <sup>e</sup> cycle : 5.3% 2 <sup>e</sup> cycle : 33.6% 3 <sup>e</sup> cycle : 62.5%	Objectif 2 Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).

Enjeu et orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle 2017-2018	Cohérence avec le PEVR
<p>Enjeu : La réussite en français.</p> <p>Orientation : Rehausser la réussite en français.</p>	D'ici 2022, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour la compétence lecture des élèves du 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle.	L'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour la compétence lecture.	Augmentation du taux de réussite à l'épreuve pour la compétence lecture.	Écart significatif entre le taux de réussite à l'épreuve et au bilan pour la compétence lecture. 1 <sup>e</sup> cycle : 10.5% 2 <sup>e</sup> cycle : 19.1% 3 <sup>e</sup> cycle : 25%	Objectif 2 Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).

Enjeu et orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle 2017-2018	Cohérence avec le PEVR
<p>Enjeu : La diminution de notre clientèle de 6<sup>e</sup> année.</p> <p>Orientation : Conserver la clientèle d'élèves de 6<sup>e</sup> année.</p>	D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves de 6 <sup>e</sup> année s'inscrivant à un programme particulier dans une autre école. (freiner l'exode de nos élèves)	Le pourcentage d'élèves de 6 <sup>e</sup> année s'inscrivant à des programmes particuliers dans une autre école.	Diminuer le pourcentage des élèves de 6 <sup>e</sup> année s'inscrivant à des programmes particuliers dans une autre école.	Depuis 3 ans, l'exode est de 36.25% en moyenne des élèves vers des programmes particuliers dont anglais intensif en 6 <sup>e</sup> année.	Objectif 7 Établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.



